

Outil de politique



#1

Facilitation des échanges

Outil de politique

Accélérer le dédouanement en réduisant les émissions de GES associées aux procédures douanières inefficaces et au transport routier grâce à l'adoption de mesures de facilitation des échanges.

#1 Facilitation des échanges



Qu'est-ce que la facilitation des échanges?

La facilitation des échanges désigne les politiques qui visent à simplifier, à moderniser et à harmoniser les processus d'exportation, d'importation et de transit, afin que le commerce international soit plus efficace et efficace. Les mesures de facilitation des échanges incluent l'amélioration des procédures douanières, la réduction des obstacles au commerce, le renforcement de la transparence et la promotion de l'utilisation de technologies modernes et de moyens logistiques plus efficaces. En supprimant les formalités bureaucratiques et administratives inutiles et les retards, la facilitation des échanges contribue à accélérer la circulation des marchandises par-delà les frontières, à réduire les coûts de transaction et à améliorer la compétitivité des entreprises.

Comment l'adoption de mesures de facilitation des échanges peut-elle aboutir à une diminution des émissions de carbone associées aux procédures douanières et contribuer à l'atténuation des changements climatiques?

L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC est entré en vigueur en 2017. Il vise à simplifier, à harmoniser et à accélérer les procédures douanières et les contrôles à la frontière entre les partenaires commerciaux. Il contient des dispositions couvrant divers domaines, y compris la transparence, les décisions anticipées (en l'occurrence une décision écrite communiquée par un Membre au requérant avant l'importation d'une marchandise), la coopération douanière, les mesures de facilitation des échanges pour les marchandises en transit, et l'utilisation des technologies modernes.

Des études montrent que la mise en œuvre intégrale de l'AFE permettrait de réduire les coûts du commerce de 14,3% en moyenne et d'augmenter le commerce mondial à concurrence de 1 000 milliards d'USD par an, les économies les plus pauvres enregistrant les gains les plus importants (OMC, 2015). Actuellement, le taux de mise en œuvre des engagements au titre de l'AFE est d'environ 77% pour l'ensemble des Membres de

Étude de cas sur le point d'entrée de Mariposa à Nogales (Arizona), à la frontière entre les États-Unis et le Mexique

Les échanges entre les États-Unis et le Mexique sont évalués à plus de 1 million d'USD par minute et transitent pour l'essentiel par les points d'entrée frontaliers terrestres. Le point d'entrée de Mariposa à Nogales, Arizona (États-Unis) est l'un des 48 postes frontière entre les États-Unis et le Mexique (d'après [Smart Border Coalition](#)). Afin d'y faciliter le transport de marchandises, plusieurs politiques ont été adoptées par les deux pays, y compris:

- Le **Programme FAST** (commerce libre et sûr) (2001) a été établi dans l'optique de renforcer la sécurité à la frontière tout en facilitant la circulation des marchandises commerciales à faible risque entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Il comprend l'enregistrement préalable des chauffeurs, des véhicules et des cargaisons, ainsi que la certification de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, y compris le fabricant, le transporteur, le chauffeur et l'importateur.
- Le **Programme conjoint États-Unis-Mexique de traitement unifié des marchandises (UCP)** (2018) a été mis en œuvre à certains postes frontière pour harmoniser et accélérer le traitement des cargaisons commerciales à la frontière grâce à des inspections conjointes et à des procédures douanières coordonnées.

[L'Agence pour la protection de l'environnement \(EPA\)](#) des États-Unis estime que les deux programmes ont permis de réduire de 85% les émissions de GES et de matières particulaires au point d'entrée de Mariposa, principalement grâce à une diminution substantielle des temps d'attente des véhicules et des délais de passage de la frontière. Le Programme UCP est désormais mis en œuvre dans 9 autres lieux le long de la frontière entre les 2 pays.

l'OMC, mais seulement de 43% pour les pays les moins développés, où les entreprises sont confrontées à certains des coûts du commerce les plus élevés.¹ Les pays en

développement et les pays les moins avancés (PMA) Membres bénéficient d'une aide à la mise en œuvre au titre du Mécanisme pour l'AFE de l'OMC, une initiative destinée à les aider à évaluer leurs besoins spécifiques et à identifier les partenaires de développement susceptibles de les aider à répondre à ces besoins.

L'une des mesures essentielles de facilitation des échanges consiste à numériser les processus commerciaux pour les rendre plus accessibles, plus rapides et plus rentables. La numérisation peut aussi favoriser un commerce plus respectueux du climat, par exemple en encourageant l'utilisation de documents électroniques et en réduisant ainsi les déchets de papier et l'empreinte carbone qui y est associée ([CNUCED, 2021](#)). Par exemple, en Finlande, on a constaté que le passage de la facturation traditionnelle à la facturation électronique pouvait réduire de 63% les émissions de GES par facture ([Tenhunen et Penttinen, 2010](#)).²

En visant à améliorer la logistique et les infrastructures frontalières ainsi qu'à réduire la durée des contrôles à la frontière, y compris dans les ports et aux frontières terrestres, les mesures de facilitation des échanges peuvent aussi contribuer à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES associées au transport de marchandises. Par exemple, en harmonisant et en normalisant les procédures douanières, l'AFE réduit les chevauchements et les inspections inutiles, ce qui permet d'améliorer l'efficacité des processus de transport et de traitement des marchandises tout en diminuant les émissions de carbone ([OMC, 2022h](#)).

Il est primordial de diminuer les temps d'attente aux frontières pour réduire les émissions, en particulier lorsque le volume des échanges augmente au fil du temps. En effet, d'après une étude de 2016 qui a modélisé les émissions produites par les camions à un poste frontière terrestre, les émissions devraient croître de façon spectaculaire parallèlement à l'augmentation du volume de trafic et des embouteillages. Lorsque le volume de trafic double, les émissions de GES sont multipliées par 3,5, et lorsqu'il triple, elles sont multipliées par 6 ([Reyna et al., 2016](#)).

Quelles mesures pourraient être prises pour aligner les politiques de facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique ?

L'alignement de la facilitation des échanges sur les plans plus larges en matière d'action climatique peut encourager la transition vers une économie sobre en carbone. Les gouvernements pourraient intégrer dans leurs contributions

déterminées au niveau national (CDN) des considérations liées à la facilitation des échanges et l'adoption de procédures douanières vertes. On dénombre parmi ces mesures la documentation électronique, l'harmonisation des inspections et l'accélération des procédures d'évaluation de la conformité, et la facilitation de la mise en œuvre du transport de marchandises à faible émission de carbone, ainsi que d'itinéraires et de systèmes logistiques plus économes en carbone. Les gouvernements pourraient aussi intégrer des considérations liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les plans de facilitation des échanges.

En outre, les discussions à l'OMC peuvent promouvoir la cohérence des objectifs commerciaux et climatiques en favorisant le dialogue et la collaboration entre les Membres, par exemple au Comité de la facilitation des échanges ou au Comité du commerce et de l'environnement. En promouvant le dialogue et en mettant en place des plates-formes de partage des connaissances, les travaux ordinaires de l'OMC peuvent faciliter l'échange de données d'expérience et de meilleures pratiques, et permettre ainsi aux Membres d'aligner effectivement la mise en œuvre de l'AFE sur leurs plans en matière d'action climatique. Les pays en développement et PMA Membres peuvent bénéficier d'une assistance au titre du Mécanisme pour l'AFE.

Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC dirige différents cours de formation et initiatives d'assistance technique qui peuvent aider les Membres, en particulier les pays en développement et les PMA, à faire face à des situations spécifiques. En tirant parti de son expertise et de son réseau mondial, le Secrétariat de l'OMC peut aider les gouvernements à aligner leurs actions de facilitation des échanges sur leurs plans plus larges en matière d'action climatique. Ainsi, le Secrétariat a récemment lancé, en coopération avec la Banque mondiale et le Forum économique mondial, une nouvelle initiative de renforcement des capacités intitulée «Action on Climate and Trade», qui vise à aider les économies en développement, y compris les PMA, à utiliser le commerce pour atteindre leurs objectifs en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements.